

**EXPOSITION
24 AVRIL-18 AOÛT 2024**

DU DUEL

**L'ART
DU
COMBAT**





DUEL DUEL

L'ART DU COMBAT

- 2 Générique
- 3 Communiqué de presse
- 4 L'exposition
- 16 Autour de l'exposition
- 21 Partenaires de l'exposition
- 22-23 Visuels disponibles pour la presse
- 24 Informations pratiques

Générique

Commissariat, musée de l'Armée – Invalides

Hélène Boudou-Reuzé, responsable des collections d'estampes au département beaux-arts et patrimoine

Julia Bovet, responsable de projets muséographiques au département expositions et muséographie

Dominique Prévôt, responsable des collections d'armes blanches au département Ancien Régime

Vincent Mouraret, assistant au commissariat au département Ancien Régime

Comité scientifique

Alain Batifoulier, scénographe

Jean-Pierre Bois, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Nantes

Claude Boli, historien et sociologue, responsable scientifique du musée national du Sport, Nice

Hervé Drévilion, professeur d'histoire moderne à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Isabelle Durand, professeur de littérature comparée à l'Université de Bretagne-Sud, Lorient

Christophe Gauthier, professeur à l'École nationale des chartes - PSL, directeur du Centre Jean-Mabillon, Paris

Joël Huthwohl, directeur du département des Arts du spectacle à la Bibliothèque nationale de France, Paris

François Lagrange, chef du service de la recherche, de la diffusion et de la valorisation, musée de l'Armée - Invalides, Paris

Dinah Ribard, directrice d'études à l'EHESS, Paris

Diane Roussel, maîtresse de conférences en histoire moderne à l'Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne

Catriona Seth, titulaire de la Chaire Maréchal Foch à l'Université d'Oxford, Londres

Thierry Terret, ancien délégué ministériel aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, vice-recteur de Polynésie française

Prêteurs de l'exposition

Institutions françaises

Archives de la Préfecture de Police de Paris, Le Pré-Saint-Gervais

Archives de l'Antre-Cave, Paris

Assemblée nationale, Paris

Bibliothèque de l'Institut de France, Paris

Bibliothèque municipale de Rouen

Bibliothèque nationale de France, Paris

Centre national du Costume de Scène, Moulins

Château de Fontainebleau

Cinémathèque française, Paris

Galerie Kevorkian, Paris

Musée Carnavalet – Histoire de Paris, Paris

Musée d'Orsay, Paris

Musée de Cluny – Musée national du Moyen-Âge, Paris

Musée de la Romanité, Nîmes

Musée des Beaux-Arts de Bordeaux

Musée des Beaux-Arts de Pau

Musée des Beaux-Arts de Reims

Musée des Beaux-Arts de Valenciennes

Musée du Louvre, Paris

Musée du Quai Branly – Jacques Chirac, Paris

Musée – Hôtel Morin, Amboise

Musée franco-américain du château de Blérancourt

Musée national des Arts asiatiques – Guimet, Paris

Musée national des châteaux de Versailles

et de Trianon, Versailles

Musée national du Sport, Nice

Opéra national de Paris, Paris

Théâtre du Capitole, Toulouse

Institutions étrangères

Gemäldegalerie Alte Meister, Kassel (Allemagne)

Royal Collection Trust, Londres (Angleterre)

Prêteurs particuliers

C. & P.-H. Biger

Galerie Kevorkian

Anne Lamort

Antoine Leduc / Archives de l'Antre-Cave

Vincent Mouraret

Pierre-Jean Quirins

Gérard Six, maître d'armes,

historien de l'escrime, auteur

Scénographie: Agence Du&Ma

Graphisme: Agence Pentagon

Conception lumières: Agence ACL

Graphisme communication:

Wijntje van Rooijen & Pierre Péronnet

Communiqué de presse

David contre Goliath, Athos contre d'Artagnan, Chirac contre Mitterrand, Federer contre Nadal ou encore Harry Potter contre Voldemort... depuis l'Égypte antique jusqu'à nos jours, de l'Orient à l'Occident, les hommes s'affrontent en duel dans la grande Histoire comme dans la fiction : c'est ainsi que, pour résoudre un différend, demander réparation ou simplement pour l'honneur, deux adversaires se rencontrent en combat singulier, mis en scène selon des règles très précises. Le duel est une forme de violence programmée, ritualisée, voire même chorégraphiée et légitimée : elle répond à un protocole, qui, selon les époques et les pays, a été plus ou moins autorisé.



Pratiqué, toléré ou condamné, mais toujours valorisé, le duel est un phénomène social, qui a su traverser les frontières et les âges. Féroce, flamboyant, grave ou spectaculaire, il reste aujourd'hui un mode de confrontation très présent dans les esprits, sous des formes différentes, dans l'univers de la politique, du sport, de l'art ou bien du jeu vidéo.

Aux sources du duel · À travers l'exposition *Duels. L'art du combat*, le musée de l'Armée revient aux sources historiques du duel pour en explorer les grands principes et les évolutions, jusqu'aux fantasmes de notre imaginaire collectif.

Du combat à l'olympisme · Présentée au moment des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, alors que les épreuves d'escrime se dérouleront au Grand Palais, l'exposition *Duels. L'art du combat* permet de retracer l'origine de cette discipline olympique : si les duellistes ne s'y affrontent plus dans des combats à mort, ils observent des règles issues de différentes formes de duels que le musée de l'Armée a à cœur de décrypter. Épées, rapières, pistolets, sabres,

navajas, dagues ou encore raquette de tennis y sont exposés, dans une scénographie théâtralisée qui immerge les visiteurs dans l'univers du duel.

À chacun son duel · Tout au long du parcours sont évoquées les grandes figures de duellistes historiques : Mademoiselle de Maupin transperçant de son épée le fils du duc de Luynes à l'épaule avant de le prendre pour amant ; les samouraïs Musashi et Kojirō s'affrontant sur une petite île japonaise ; le chevalier Jean de Carrouges face à Jacques le Gris en 1386, dans ce qui est considéré comme le dernier duel judiciaire français ; ou encore le baron de Jarnac et François de Vivonne, seigneur de La Châtaigneraie, se battant en duel devant le roi Henri II et la cour réunie au château de Saint-Germain-en-Laye en 1547.

Entre réalité et fiction · Des protagonistes d'histoires hautes en couleurs, qui illustrent la manière dont, au fil des siècles, réalité et fiction (romans, cinéma etc.) se sont influencées et ont contribué à ancrer le « spectacle » du duel dans la culture populaire et dans l'imaginaire collectif.

L'exposition

1 • À chacun son duel



Sabre de *Mensur*, Paris,
musée de l'Armée
Baron Raimund von Stillfried-
Rathenitz (1839-1911)
Escrimeurs Kendo, Paris,
musée Guimet - musée
national des Arts asiatiques

Les représentations du duel sont très souvent théâtralisées et stéréotypées. On se figure volontiers la confrontation de deux hommes issus de la bonne société s'affrontant à l'épée. Mais le duelliste n'est pas nécessairement un aristocrate. Hommes ou femmes, nobles ou roturiers, bourgeois et ouvriers, tous les milieux connaissent des combats singuliers et voient l'instauration de formes de violence ritualisée qui parfois leur sont propres.

L'épée, les poings ou le bâton peuvent ainsi permettre la régulation de différends privés ou de tensions sociales. Ils sont aussi des outils d'une démarche initiatique. Car se battre est un moyen de s'affirmer au sein d'une société et si les enjeux ne sont pas identiques, l'affaire d'honneur d'un noble répond aux mêmes motivations que l'affrontement entre bandes de jeunes gens, bretteurs matutinaux et loubards nocturnes, se rejoignent ainsi. Cette identité transcende également les frontières. Les modalités des rencontres auxquelles se livraient les étudiants allemands sont ainsi assez proches de celles qui régissaient les combats des jeunes hommes en Afrique.

Cette ubiquité est telle que de nombreux pays connaissent un duel qui acquiert une dimension mythique dans la mémoire collective, c'est le cas au Japon avec la rencontre des samourai Kojirō et Musashi ou en Russie avec celle qui coûta la vie à Pouchkine.





2 • Un rite initiatique

La violence est inhérente à la nature humaine. Elle est impossible à éradiquer, mais il est possible de la contrôler. Elle devient alors non plus un élément destructif mais au contraire un moyen de stabiliser l'ordre social.

Le duel peut être considéré comme l'illustration de ce phénomène. Les individus les plus considérés comme susceptibles d'avoir des explosions de violence incontrôlée sont les jeunes hommes qui ont dépassé le stade de l'enfance mais qui ne sont pas encore considérés comme adultes. Afin de faciliter leur passage d'un état à un autre, de nombreuses sociétés ont mis en place des rituels qui intègrent le duel.

Ce dernier est vu à la fois comme un moyen de s'intégrer à un groupe mais également comme une façon d'affirmer des qualités telles que la virilité ou le courage qui sont profondément valorisées dans la définition de l'identité masculine. On pense notamment aux duels imposés aux jeunes conscrits au XIX^e siècle qui permettaient pour les anciens de juger de « la valeur » d'une jeune recrue tout en lui apportant le sentiment d'appartenance à son bataillon. Ce rituel appartient à la même logique que l'intronisation d'un nouveau membre au sein d'une bande ou d'un gang.

De la même façon, les combats entre *bilakoros*, jeunes hommes du Mali, et la *Mensur* dans les universités germanophones reposent sur le même principe : l'impossibilité de reculer devant l'adversaire permet d'exprimer son courage. Les cicatrices, conséquences de ces combats, ne sont alors pas des stigmates infamants mais sont au contraire considérées comme esthétiques car elles prouvent l'appartenance des duellistes à l'élite de leurs communautés.



Yan Morvan (1954-), Photographie de la série *Gangs Story*, 2012, France
 Paul Bruno (1874-1968), *Simplicissimus* Jg. 4, n° 52 (24/03/1900), 1900, Paris, musée de l'Armée

3 • Les quatre formes de duels

Le duel héroïque est propre aux civilisations antiques, les plus fameux exemples nous en sont donnés par Homère : d'aucuns se souviennent du combat qui opposa Achille à Hector, représentants respectivement des Grecs et des Troyens. Face à un choc militaire à l'issue incertaine mais dont le résultat serait assurément meurtrier, le combat de champions représente un « moindre mal » qui doit permettre de canaliser la violence des armées et d'épargner des milliers de vies.

Le duel ordalique, qui semble apparaître dès le Haut Moyen Âge, intervient quant à lui lorsque la justice des hommes ne parvient pas à régler un différend. Attaquant et défenseur se rencontrent alors dans un cadre légal et sacré : le vainqueur, désigné par Dieu, est lavé de tout soupçon, quand le vaincu subit la vérité absolue du châtement divin.

Le duel d'honneur connaît pour sa part son heure de gloire à l'époque moderne. Dans les mains de la noblesse, le duel devient une arme de justice personnelle : un affront, si futile puisse-t-il paraître, suffit alors pour que l'on se retrouve « sur le pré ». D'arme de guerre à arme de ville, l'épée elle-même s'adapte à ces nouveaux usages : elle s'allonge, s'amincit et s'allège.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle et au début du suivant que la pratique de l'escrime prend une véritable dimension sportive. Des cercles sont fondés, des écoles nationales organisées et des associations créées. Le combat sportif conserve par ailleurs certaines règles du duel d'honneur : à l'épée désormais mouchetée tout le corps peut ainsi être touché.



Tenue d'escrime ayant appartenu à Pierre Guiffray à l'école de Saint-Cyr, vers 1920, France, Paris, musée de l'Armée

Pierre-Paul Rubens (1577-1640), *Achille vainqueur d'Hector*, 1630, Pau, musée des Beaux-Arts



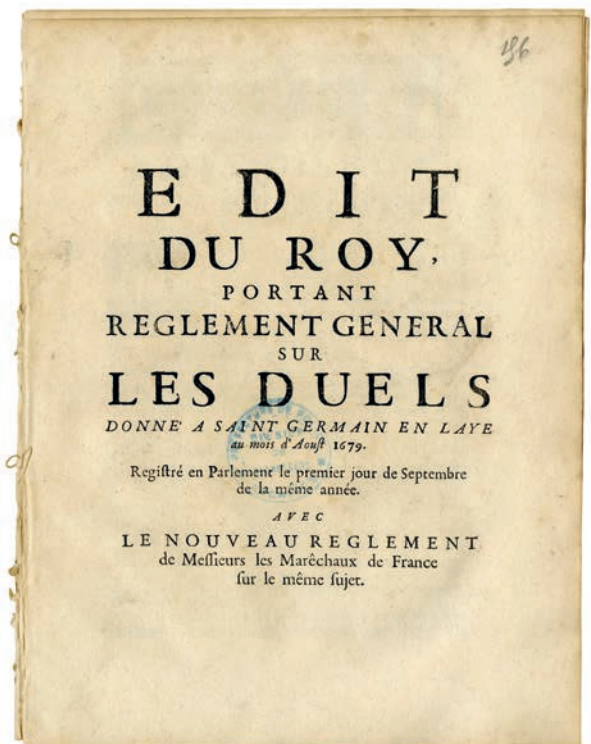
4 • Duels et législations

En France, les rapports entre le duel et la législation ont toujours été très ambivalents. Depuis l'ordonnance de 1306 de Philippe Le Bel relative aux gages de bataille, le pouvoir royal a toujours officiellement condamné le duel qui, outre les importantes pertes humaines qu'il entraîne et le fait qu'il soit moralement condamné par le clergé, constitue un affront à l'autorité du roi. Plusieurs édits à travers les siècles ont assimilé le duel à un crime de lèse-majesté puni de mort.

Cependant, le duel est également la marque de l'appartenance des combattants à la noblesse, noblesse dont est issue le roi. Il est difficile pour lui de condamner ses pairs.

Au cours des siècles, la législation oscille sans cesse entre la sévérité théorique des peines et la fréquence des grâces accordées par le pouvoir royal. Après la Révolution, le code pénal de 1791 ne mentionne pas les duels, créant un vide juridique.

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, le duel est considéré de manière ambiguë par les autorités judiciaires. Il est fermement condamné lorsqu'il s'agit de combats dans les classes populaires alors qu'il est considéré avec beaucoup plus d'indulgence lorsqu'il se déroule au sein des élites nobles et bourgeoises.



Charles Le Brun (1619-1690), *La Fureur des duels arrêtée*, vers 1674-1689, France, Paris, musée du Louvre, département des Arts Graphiques

Édit du Roy, portant règlement général sur les duels, 1679, Le Pré-Saint-Gervais, Archives de la Préfecture de Police

5 • De la littérature et des arts de la scène

La pratique du duel se nourrit abondamment des représentations qui en sont faites dans les arts et la littérature, et inversement. Les grandes figures guerrières de la mythologie grecque et les champions bibliques alimentent ainsi la production littéraire du Moyen Âge européen; les héros des romans de chevalerie en sont les héritiers et inspirent à leur tour la création artistique des XVI^e et XVII^e siècles, qui voit fleurir des *Cyrus* et des *Rodrigue*; les duellistes du Grand Siècle sont à leur tour convoqués dans les romans de cape et d'épée du XIX^e siècle.

Le sens de l'honneur et la démonstration d'un héroïsme à toute épreuve, valeurs portées par ces grands champions, traversent ainsi les sociétés européennes et façonnent encore aujourd'hui les préjugés sur le duel nourris par la culture populaire.

En contrepoint de cette production littéraire héroïque se développe toutefois une littérature parodique qui ridiculise l'orgueil mal placé des duellistes et leur pratiques violentes. L'exemple le plus connu de cette école artistique est le *Don Quichotte* de Cervantes: ce pauvre hidalgo nourri aux romans de chevalerie se prend pour un héros, mais il est en réalité un extravagant risible et tragique, toujours rattrapé par une réalité triviale. Ce roman, paru au début du XVII^e siècle, marque la fin de la littérature chevaleresque médiévale: son protagoniste ouvre la voie à une grande lignée d'anti-héros.

Le duel est également abondamment représenté au sens de l'art vivant comme la danse, le théâtre ou le cinéma comme par exemple *Le duel d'Hamlet* de Clément Maurice en 1900 où Sarah Bernhardt joue le personnage éponyme.



Arthur Rackham (1867-1939),
Le roi Arthur, 1933, Royaume-Uni,
Paris, BnF, département
littérature et art

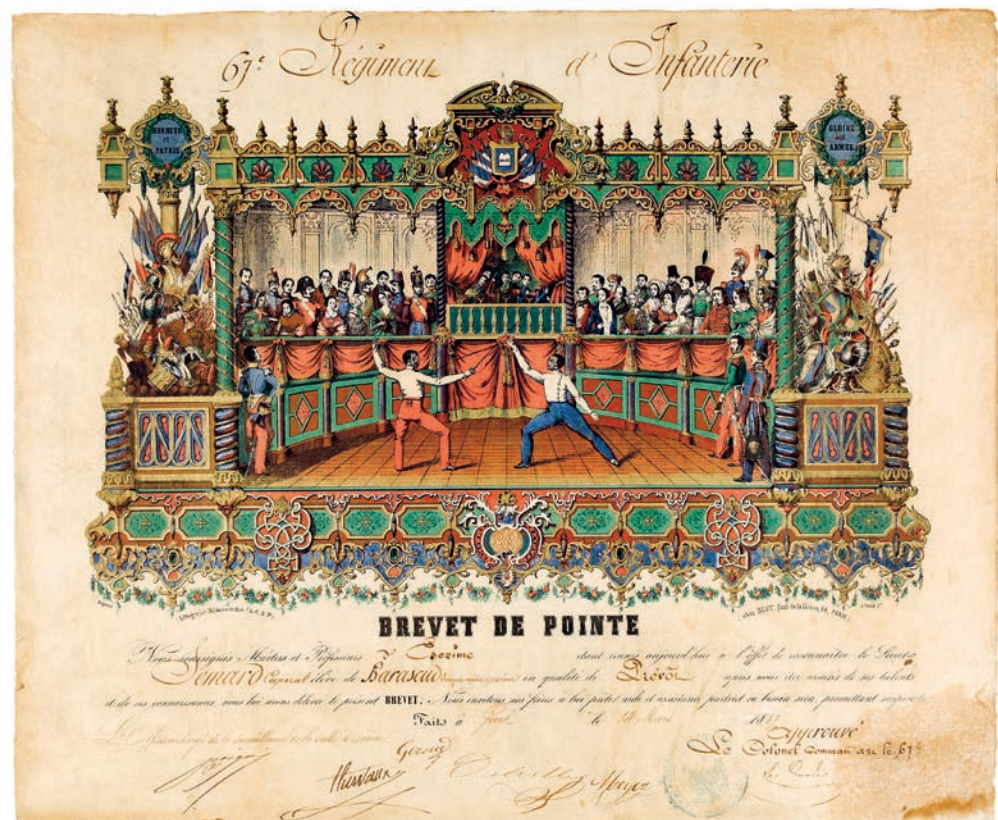
Miguel de Cervantes Saavedra
(1547-1616), *Les Aventures du
fameux chevalier Don Quixot de la
Manche et de Sancho Pansa*, 1650,
France, Paris, BnF, département
estampes et photographies

6 • Le duel militaire

Le phénomène du duel est intimement lié à la guerre et à deux grandes figures de héros, le chevalier et le mousquetaire. Ces guerriers incarnent le devoir moral qui pousse les hommes à affirmer leur point de vue « à la pointe de l'épée ».

Dans le monde militaire, l'honneur a toujours été le moteur de la vaillance, un sentiment à même d'aider les soldats à affronter la mort. Toutefois, cet honneur les pousse à chercher querelle à leurs camarades avec, souvent, l'assentiment de leur hiérarchie. Lorsque les duels sont réputés éradiqués du royaume de France, l'armée les tolère en son sein. Ils témoignent de l'idéal chevaleresque qui anime encore les officiers à la fin du XVII^e siècle et deviennent même une coutume d'intégration des recrues.

Au XIX^e siècle, l'arme blanche conserve une aura spécifique et son maniement reste le garant d'une vertu propre au soldat. Alors qu'elle n'a qu'une importance dérisoire sur le champ de bataille, son enseignement est dispensé à la troupe même après le premier conflit mondial. La place importante qu'occupe l'armée dans la société française à cette période contribue à la survivance du duel mais aussi au développement de l'escrime comme discipline sportive.



Tunique modèle 1922 d'adjudant-chef (maître d'escrime) d'infanterie, France, vers 1922. Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier
Brevet de prévôt délivré au Caporal Sémarc, du 67^e Régiment d'Infanterie, France, 1857. Paris, musée de l'Armée

7 • Le duel sportif

Au XVI^e siècle se développe une escrime savante dont la finalité est de « bien tuer son homme ». Des maîtres italiens, espagnols puis français, s'inspirant des travaux de leurs prédécesseurs et de leur propre expérience, développent différentes techniques. Mais au-delà de cette dimension mortelle, l'escrime devient un élément important dans l'éducation des aristocrates puis, après la Révolution, des jeunes hommes. Contribuant à une meilleure maîtrise du corps, elle est à même de développer leurs forces physique et morale.

Cette discipline évolue donc et se fait plus conceptuelle. La création de protections spécifiques pour les participants change par ailleurs la physionomie de la rencontre, l'orientant petit à petit vers une pratique plus pacifique.

À la fin du XIX^e siècle, lorsque l'olympisme réapparaît, elle devient un sport à part entière. Elle peine pourtant à se détacher de l'imagerie du duel tant celui-ci modèle encore la représentation de l'affrontement. Plus largement, quelle que soit la discipline, celui-ci envahit l'imaginaire sportif. L'enjeu du match allié à la pression médiatique, voire au chauvinisme, confèrent aux matchs une importance particulière qui confine, dans l'esprit des passionnés, à une épreuve digne des ordures médiévales.



L'Escrime et le Tir, n°95, août 1929, Paris, Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art

Masque de duel olympique au pistolet, vers 1908, Paris, musée de l'Armée

8 • Le duel face à la rixe

Le duel et la rixe ont pour seul dénominateur commun qu'ils impliquent qu'au moins deux personnes cèdent à la violence. En premier lieu et à la différence de l'accès de colère soudain et impétueux qu'est la rixe, le duel est toujours ajourné afin d'être préparé. Cet intervalle plus ou moins long peut d'ailleurs être l'occasion de négocier une réconciliation entre les deux antagonistes avant que la rancœur qui les sépare ne les contraigne au combat.

Des poings serrés dressés face à l'épée, à l'épée tirée contre le pistolet, en passant par la cruche brandie devant le menaçant tabouret, la rixe, au contraire du duel, peut voir s'opposer des individus aux armes tant différentes qu'inégales et parfois parfaitement improvisées. Car le caractère immédiat de la rixe signifie qu'elle échappe, le plus souvent, à toute préparation et qu'elle peut donc intervenir en tout lieu et à toute heure du jour comme de la nuit: qu'il s'agisse d'une discorde d'ivrognes dans une taverne, d'une querelle de jeu entre soldats en garnison ou encore d'un désaccord commercial éclatant au beau milieu d'une foire, le différend est réglé sur-le-champ.

Différé pour mieux être organisé, le duel se déroule quant à lui généralement soit sur un terrain privé, soit dans un lieu à l'écart des yeux des badauds et des autorités.



Dirk Langendijk (1748-1805),
Rixe sous une tente dans un campement militaire, 1795, Pays-Bas, Paris, musée de l'Armée

Jean-Baptiste Lesueur (1749-1826),
Duel de Charles de Lameth et du marquis de Castries, le 12 novembre 1790, France, Paris, musée Carnavalet



9 • Le choix des armes

Le duel est un combat destiné à révéler la vérité dans des affaires qui ne peuvent être tranchées par la justice. Celui qui a le dessus a nécessairement raison et c'est pourquoi le duel est entouré d'un cérémonial précis. Il a longtemps été vu comme un jugement de Dieu qui favorisait les armes du vainqueur, il était alors impensable qu'un déséquilibre entre les adversaires vienne fausser le résultat de l'affrontement.

Mais cette vision religieuse s'efface à la Renaissance : mues par le sentiment d'honneur, deux personnes choisissent alors le combat pour trancher leur différend. Un ensemble de précautions est donc mis en place pour garantir l'équité de la rencontre et lui donner l'aura d'une justice privée. Si la mort en résulte, au moins ne sera-t-elle pas le fruit d'un meurtre.

Au-delà du cérémonial propre (le rendez-vous, les témoins...), ce souci d'équité se concentre sur les armes utilisées. Elles doivent être « usitées », les armes expérimentales sont donc exclues, et « égales », c'est-à-dire équivalentes en termes de longueur, poids... pour garantir l'égalité des chances. Cette démarche culmine avec le duel au pistolet. Dans ces rencontres, on tire au jugé, sans viser. La balle qui trouve son chemin est alors l'instrument du destin, renouant ainsi avec les ordales médiévales.



Paire d'épées jumelles, vers 1600,
Italie, Paris, musée de l'Armée
Nicolas Noël Boutet (1761-1833).
Coffret de pistolets attribués
à Fournier-Sarlovèze, vers 1800,
France, Paris, musée de l'Armée



10 • Le duel s'expose

Parmi les rituels et les cérémoniaux associés au duel, la question du secret et de la publicité de la rencontre est un sujet ambigu. Souvent réprimée par la législation, la pratique devrait rationnellement être exercée avec discrétion, sans spectateur. Paradoxalement toutefois, la notoriété de la rencontre fait la légitimité des duellistes et la présence de tiers pouvant témoigner du combat constitue un élément essentiel du décorum duellistique.

Les deux adversaires ne sont jamais totalement seuls sur le pré : toujours flanqués de témoins ou de seconds, ils sont également accompagnés, lorsque le duel est pratiqué dans les règles, d'un directeur qui sonne le début du combat et de médecins qui constatent les blessures. Souvent, et cela même quand le lieu de la rencontre est isolé, des badauds prévenus par la rumeur ou par voie de presse s'ajoutent à l'auditoire pour profiter du divertissement : prétendument secret, le duel est ainsi, dans les faits, largement annoncé.

Cet effet de « spectacularisation » est particulièrement marqué en France à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle : le combat individuel devient un divertissement scénographié de théâtre, auquel on assiste en masse dans des « duélodromes », lieux connus pour accueillir régulièrement des rencontres.



Le Pont-Neuf, vu de l'entrée de la place Dauphine, le quai Malaquais avec le collège des Quatre-Nations, la Grande Galerie et le Louvre, vers 1665, Paris, musée Carnavalet

L'Assiette au Beurre n° 304 (26/01/1907) : le duélodrome, 1907, Coll. part. V. Mouraret

La femme duelliste



Le duel est souvent considéré comme l'expression exacerbée de l'identité masculine. Il est alors aisé de croire qu'il n'existe pas de duels féminins. Pourtant, si ces derniers sont rares et ne sont pas restés dans la mémoire collective, les femmes se sont battues en duel.

Il est impossible en France pour les femmes de se battre en duel ordalique, ces dernières doivent choisir un champion homme pour les représenter en cas de litige judiciaire. Le duel féminin est par contre autorisé dans les territoires suisses et germanophones.

Au XVIII^e siècle, plusieurs femmes se sont battues à cause de rivalités amoureuses ou de questions d'honneur. En 1718, la marquise de Nesle affronte la comtesse de Polignac au pistolet car elles sont toutes deux amoureuses du duc de Richelieu.

À peu près à la même époque, Julie de Maupin, escrimeuse émérite, défie plusieurs hommes en duel alors qu'elle est habillée en homme. Elle combat et triomphe ainsi du duc de Luynes qui devient son amant. Exerçant comme chanteuse à l'opéra de Paris, elle corrige à l'épée Louis Dumesnil, un des ténors qui importune ses collègues féminines. Elle tue également trois jeunes nobles qui l'ont provoquée en duel après qu'elle ait séduit une jeune femme à un bal donné au Louvre par le frère du roi.

À la fin du XIX^e siècle, la princesse Metternich et la comtesse Kielmansegg se sont affrontées à l'épée à cause d'un désaccord lié à un arrangement floral lors d'une fête donnée à la cour de Vienne. Ce duel, rendu célèbre par les illustrations de l'époque représentant les combattantes seins nus, n'aurait en réalité jamais existé. Quelques années auparavant, Marie-Rose Astié de Valsayre, militante féministe défie une Américaine, miss Shelby qui prétend que les femmes médecins des USA sont supérieures aux Françaises. Si les raisons des duels féminins sont, la plupart du temps les mêmes que celles des duels masculins, leur traitement dans la presse est très différent mettant l'accent sur la nature atypique des femmes combattantes, et sur l'érotisme sous-jacent de ce type d'évènements.



D'après Johann Liechtenauer (mort en 1389), *Traité de combat*, 4^e quart du XV^e siècle, Paris, Musée de Cluny - Musée national du Moyen-Âge

Théophile Gautier, *Magdeleine de Maupin*, 1834, Paris, Bibliothèque de l'Institut de France,

Le duel Miyamoto – Sasaki

L'affrontement mortel qui opposa Miyamoto à Sasaki fait partie des duels les plus célèbres qu'ait connu le Japon.

La version la plus répandue de cette histoire en fait remonter l'action au début du XVII^e siècle. Un jeune et talentueux bretteur du nom de Miyamoto Musashi, cherchant alors à éprouver sa technique, décide de se mesurer à un autre épéiste dont la célébrité n'était plus à faire : Sasaki Kojirō, aussi connu sous le nom de Ganryū, maître d'armes du seigneur Hosokawa. Le duel fut autorisé par ce dernier et il fut établi qu'il aurait lieu le 13 avril 1612, sur Funa-jima, une petite île du détroit de Kanmon, sous les seuls yeux des envoyés du *daimyō*.

Le moment venu, Miyamoto se fit pourtant attendre et arriva avec un tel retard que Sasaki ne manqua pas de s'impatienter. C'est furieux que celui-ci alla à la rencontre de son adversaire qui, fraîchement débarqué, n'eut pas même le temps de gagner la plage. Sasaki dégaina alors son sabre long et en jeta le fourreau à la mer. Miyamoto interpréta ce geste

comme un signe funeste : un combattant n'offrirait jamais ainsi son fourreau aux flots, à moins de se savoir déjà perdu. Il en fit la remarque à son rival qui, désormais enragé, décida d'en finir avec cet impertinent. Ce premier assaut manqua de fendre le crâne de Miyamoto, qui, profitant de son incroyable allonge, parvint à abattre son lourd sabre de bois sur le front de Sasaki. C'est qu'aveuglé par la colère, celui-ci n'avait pas remarqué la taille remarquable du bokken que Miyamoto avait pris soin de façonner dans une rame. Il faut dire que le jeune bretteur avait adopté une posture qui ne permettait pas à son adversaire d'apprécier tous les volumes de cette arme impressionnante.

Terrassé, Sasaki s'affaissa sur le sable, tenta une dernière attaque, tout aussi infructueuse que la première, après quoi Miyamoto lui brisa les côtes. Le maître d'armes était mort. Miyamoto regagna la barque qui l'avait amené, et quitta cette île à laquelle on allait donner le nom de l'infortuné qui y avait perdu la vie : Ganryū-jima.



Utagawa Sadahide (1807–1873),
Vengeance à Ganryū-jima, 1865,
MFA de Boston

Autour de l'exposition

Visites

Visites avec un commissaire de l'exposition

Les 5 mai, 7 juin et 5 juillet – 19 h – durée 1 h 30

Un moment unique guidé par un commissaire à la découverte des coulisses de l'exposition, pour explorer les grands duels de l'Histoire et tous les aspects de cette pratique aujourd'hui discipline olympique. Praticué, toléré ou condamné, mais toujours valorisé, le duel est un véritable phénomène social, qui a su traverser les frontières et les âges.

Visites guidées (adultes)

Du 24 avril au 18 août – durée 1 h 30

Menées par un conférencier, ces visites décryptent le propos et les objets présentés dans l'exposition pour retracer l'histoire du duel et sa pratique à travers les siècles.

Visites jeux (7-12 ans) · En garde!

Les 5 et 22 mai, 30 juin – 14 h 30 – durée 1 h 30

Au Musée, l'heure du duel a sonné! Deux clans s'affrontent pour sauver leur honneur. Guidés par un médiateur, les participants relèvent des défis retraçant la pratique du duel à travers l'Histoire.

Parcours dédié au jeune public

Des dispositifs ludiques et sensoriels intégrés au parcours permettent une nouvelle approche de la pratique du duel.

Guide numérique de visite · Le guide numérique de l'exposition est disponible en français et anglais.

Le samedi 18 mai, à l'occasion de la Nuit européenne des musées, l'exposition *Duels. L'art du combat* est à découvrir gratuitement jusqu'à minuit. Cet événement sera l'occasion d'assister à des *battles de break Dance*, entre duels et défis!

Conférences

Pour faire écho à l'exposition *Duels. L'art du combat*, le musée de l'Armée présente un cycle de 4 conférences intitulé *Duels et duellistes, de l'Antiquité à nos jours*. Avec le concours des meilleurs spécialistes, ce cycle de conférences, en partenariat avec l'Université permanente de Paris, présente une sélection de duels et de duellistes, au fil de l'histoire.

« César contre Pompée, un duel de géants »

Jeudi 4 avril → Grand salon

par Pierre Cosme, ancien élève de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud, ancien membre de l'École française de Rome, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Rouen

« Les duels politiques et parlementaires, de la Révolution à l'affaire Defferre-Rivière de 1967 »

Mardi 30 avril → Conseil supérieur du notariat

par Bruno Fuligni, écrivain, historien, maître de conférences à Sciences Po

« Honneur, gloire et duel au temps des Mousquetaires »

Mardi 11 juin → Conseil supérieur du notariat

par Julien Wilmart, docteur en Histoire, spécialiste des mousquetaires

« Guerre, histoire et sociétés: Le sens du duel dans l'éthique et les représentations chevaleresques de la Renaissance »

Mercredi 12 juin → Auditorium Austerlitz

par Benjamin Deruelle, professeur d'histoire moderne à l'Université du Québec à Montréal, rédacteur en chef de la revue *Bellica*

Les conférences se déroulent dans le grand salon, à l'auditorium Austerlitz, ou au conseil supérieur des notaires, de 13 h 45 à 15 h.

Accès gratuit sur réservation dans la limite des places disponibles
reservations@musee-armee.fr

+33 (0)1 44 42 38 77 (lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

Projections cinéma

3, 17 mai, 7 et 28 juin, 5 juillet – 19 h 30

Confrontations, joutes oratoires et face-à-face de légende attendent le public ! Une sélection de six longs métrages pour découvrir les nombreuses variations que les cinéastes ont inventé autour du motif du duel.

3 mai • *Tigre et Dragon* de Ang Lee (États-Unis, 2000)

17 mai • *Le Dernier Duel* de Ridley Scott (États-Unis, 2021)

7 juin • *Ridicule* de Patrice Leconte (France, 1996)

28 juin • *Whiplash* de Damien Chazelle (France, 2014)

5 juillet • *Rize* de David LaChapelle (États-Unis, 2005)

Et pour les plus petits :

(à partir de 5 ans)

10 juillet – 15 h • *Le Chat Potté*,
film d'animation de Chris Miller (États-Unis, 2011)

Films en VF ou VOST, Auditorium Austerlitz

Accès gratuit sur réservation

dans la limite des places disponibles

→ reservations@musee-armee.fr

+33 (0)1 44 42 38 77 (lundi au vendredi de 9h à 17h)



Affiche film
Le Dernier Duel

Autour de l'exposition

Concerts

En référence à l'exposition *Duels. L'art du combat*, pas moins de 17 concerts sont programmés, entre mars et juin 2024. De *Roméo et Juliette* à *West Side Story*, du duel du chevalier Saint-George contre la chevalière d'Éon à celui de Pouchkine contre D'Anthès, faisant tragiquement écho à celui de Lenski contre Onéguine dans le roman de l'écrivain et poète russe, duels et affrontements de clans jalonnent l'Histoire, la littérature et les œuvres musicales. Pianos, violons, violoncelles, clarinettes et autres vents, guitares, percussions et voix se jaugent, s'affrontent et rivalisent d'humour et de virtuosité, au sein des programmes.

12 mars · 20 h

→ Cathédrale Saint-Louis

Duel Liszt / Thalberg

Orchestre symphonique de la Garde républicaine
Sébastien Billard, direction
Mūza Rubackytė et Simonas Poška, piano
Čiurlionis – Bellini – Liszt – Mozart – Czerny

Sous le haut patronage de l'ambassade de Lituanie

18 mars · 20 h

→ Grand salon

Jazz duels

Vincent Courtois et Éric-Maria Couturier, violoncelles
Christophe Rocher et Louis Sclavis, clarinettes
Edward Perraud et Julian Sartorius,
batterie et percussions

Coproduction La Compagnie de L'imprévu
et l'atelier du Plateau - musée de l'Armée

21 mars · 20 h

→ Cathédrale Saint-Louis

Paul Meyer et la Musique de l'Air

Orchestre de la Musique de l'Air et de l'Espace
Paul Meyer
Avec la participation d'Ann Lepage,
clarinette à la Musique de l'Air et de l'Espace
*Janacek – Chpeltich – Krommer –
Nilovic – Lehn – Williams*

25 mars · 12 h 15

→ Grand salon

Le Chevalier de Saint-George

Élèves du département de musique ancienne et
des classes instrumentales du Conservatoire de Paris
Stéphanie-Marie Degand, violon et direction
Saint-George – Lolli Gavinies – Leclair – Jadin

Coproduction Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris - musée de l'Armée

25 mars · 20 h

→ Grand salon

Le Violoncelle en folie

Ensemble *Loco Cello*
François Salque, violoncelle
Samuel Strouk, guitare
Jérémy Arranger, contrebasse
Avec la participation d'Aurélien Pascal, violoncelle
Greif – Piazzolla – Lê Quang – Reinhardt – Strouk

4 avril · 20 h

→ Cathédrale Saint-Louis

Joutes de violon et violoncelle

Orchestre de Paris Sciences et Lettres
Johan Farjot, direction
Marina Chiche, violon
Nil Kocamangil, violoncelle
Tchaïkovski – Brahms

8 avril · 20 h

→ Grand salon

L'histoire du porte-étendard Rilke

Alain Carré, récitant
Pierre Génisson, clarinette
Laure Favre-Kahn, piano
Avec la participation de Jean-Daniel Souchon,
clairon et trompette naturelle
*Rilke – Schumann – Kreisler – Saint-Saëns –
Chausson – Debussy – Berg – Wolf –
Mahler – Messiaen*

En partenariat avec la société des membres de la Légion d'honneur

6 mai · 12 h 15

→ Grand salon

Le piano de Schumann

Florent Ling et Diana Cooper, piano
Schumann

Coproduction Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris - musée de l'Armée

13 mai · 20 h

→ Grand salon

Duels à l'Opéra

Armelle Khourdoïan, soprano
Valentin Thill, ténor
Jérôme Boutillier, baryton
Tristan Raës, piano
*Tchaïkovski – Bizet – Saint-George –
Gounod – Donizetti – Verdi*

Coproduction Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris - musée de l'Armée

23 mai · 20h

→ Cathédrale Saint-Louis

De Roméo et Juliette à West Side Story

Orchestre symphonique de la Garde républicaine
François Boulanger, direction
Frank Braley et Eric Le Sage, pianos
Et deux percussionnistes
de l'orchestre de la Garde républicaine
Beffa – Bernstein – Prokofiev

27 mai · 20h

→ Grand salon

Sarah et Déborah Nemtanu

Sarah et Déborah Nemtanu, violons
Vivaldi – Hersant – Paganini – Prokofiev – Wieniawski

Coproduction Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris - musée de l'Armée

30 mai · 20h

→ Cathédrale Saint-Louis

Emiliano Gonzalez Toro et Zachary Wilder

Emiliano Gonzalez Toro et Zachary Wilder, ténors
Ensemble *I Gemelli*
*Calestani – Turini – Marini – Falconieri –
Gregori – D'india – Notari – Castello –
Sabbatini – Castaldi*

6 juin · 20h

→ Cathédrale Saint-Louis

Diva contre diva

Claire Lefilliâtre et Marie Perbost, sopranos
Compagnie lyrique *Les Épopées*
Stéphane Fuget, direction
Haendel – Bononcini

10 juin · 20h

→ Grand salon

Joutes instrumentales

Dong-Suk Kang, violon
Philippe Muller, violoncelle
Nicolas Baldeyrou, clarinette
Laurent Lefèvre, basson
Nathalie Rozat, flûte et piccolo
Olivier Doise, hautbois
Judicaël Perroy et Natalia Lipnitskaya, guitares
Chantal Mathias, chant
Fernando Rossano, piano
*Beethoven – Glière – Caliendo – Roe –
De Lhoyer – Moscheles – Doppler*

Coproduction MusicAlp - musée de l'Armée /
Avec le soutien de Buffet Crampon

Jean de Paleologue, dit Pal
(1855-1942), Affiche pour les
Concours internationaux d'escrime
de l'Exposition universelle de 1900,
Nice, musée national du Sport

13 juin · 20h

→ Cathédrale Saint-Louis

Le Violoncelle d'Edgar Moreau

Orchestre de la Musique de l'Air et de l'Espace
Claude Kesmaecker, direction
Edgar Moreau, violoncelle
Avec la participation de François Salque, violoncelle
*Tchaïkovski – Offenbach – Mascagni –
Saint-Saëns – Offenbach*

17 juin · 12h15

→ Grand salon

Jean-François Zygel – Duels d'improvisation

Élèves pianistes de la classe d'improvisation
au piano de Jean-François Zygel au
Conservatoire national de Paris

Coproduction Conservatoire national supérieur
de musique et de danse de Paris - musée de l'Armée

17 juin · 20h

→ Grand salon

Duo Berlinskaïa et Ancelle

Ludmila Berlinskaïa et Arthur Ancelle, pianos
*Borodine – Tchaïkovski – Ravel –
Saint-Saëns – Debussy – Stravinski*



Autour de l'exposition

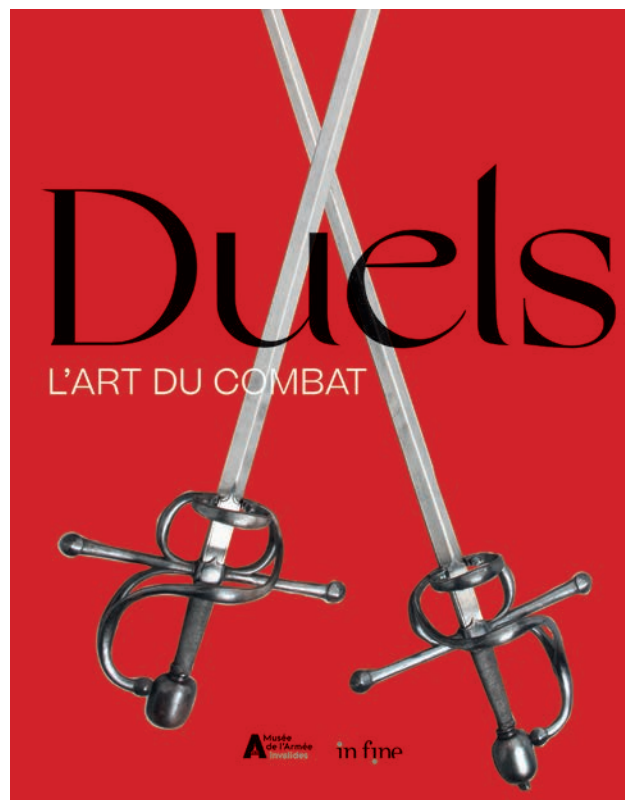
Catalogue

Le catalogue de l'exposition *Duels. L'art du combat* propose au lecteur une fresque détaillée des représentations et des réalités associées au combat individuel au regard des lieux, des époques et des circonstances qui l'ont vu fleurir. Édité dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, il examine tout particulièrement les liens qui unissent le duel et les sports.

Les grandes thématiques de l'exposition sont revisitées et approfondies et plusieurs articles « focus » permettent d'explorer plus finement des sujets effleurés au sein du parcours.

Associant essais de spécialistes de l'histoire, du sport, de la littérature et du spectacle et notices détaillées de l'intégralité des œuvres et objets présentés dans l'exposition, ce catalogue propose en sus au lecteur de découvrir des illustrations inédites qui, accompagnées d'essais dédiés, mettent en lumière cinq duels célèbres et fondateurs.

Ce catalogue est publié par
le musée de l'Armée et *In Fine Éditions*
336 pages
275 illustrations
Ouvrage broché à la française, 19,5 × 25 cm
35 €



Partenaires de l'exposition



Depuis 2003, le CIC accompagne la politique culturelle et patrimoniale du musée de l'Armée par le biais d'un mécénat. À ce titre, il parraine les expositions temporaires et s'engage au côté du Musée dans sa politique d'ouverture et d'inclusion, pour la transmission de l'histoire de France au plus grand nombre. Il finance également des chantiers de rénovation ambitieux, contribue à l'acquisition d'œuvres d'art et accompagne des actions culturelles d'envergure sur l'ensemble du territoire, par le biais de ses banques régionales. En 2024, Le CIC soutient l'exposition *Duels. L'art du combat* (24 avril - 18 août 2024).



Nettec est une société de nettoyage créée en 1949 et implantée à Créteil. Elle intervient au sein de nombreux secteurs : industrie, marchés publics, sièges sociaux, écoles, musées et sites historiques partout en Île-de-France et départements limitrophes. Depuis 2014, Nettec est filiale à 100 % de Stem Groupe ce qui lui permet de conserver son autonomie et son identité tout en profitant de la force d'un groupe familial basé à Verrières-le-Buisson.



Pathé est aujourd'hui la première société de cinéma en Europe continentale. Avec 129 cinémas en France, Hollande, Suisse, Belgique, Tunisie et au Sénégal, Pathé exploite 1 306 écrans dont certains à la pointe de l'innovation technologique : 26 IMAX, 54 4DX, 14 DOLBY CINEMA, 4 SCREENX et 2 ONYX LED CINEMA. Pathé produit des films et des séries en France mais également des séries au Royaume Uni. Son activité de distribution est présente en France, en Suisse et en Afrique francophone. En se donnant pour mission de proposer une offre de cinéma diversifiée et ambitieuse accessible au plus grand nombre, Pathé produit et distribue aussi bien des comédies populaires, des films familiaux que des films d'auteurs pour certains primés dans des festivals internationaux.



Créé en 1996, Lepage est devenu au fil des années l'un des leaders de la distribution de matériel de running & fitness, de cyclisme, de triathlon et d'outdoor en ligne et en boutique à Paris et Lyon. Son indépendance lui permet de proposer les meilleures marques aux sportifs confirmés comme aux débutants, selon trois critères essentiels : l'utilité, la qualité et la durabilité.



À travers ses missions, la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), née en 1921 et qui rassemble aujourd'hui près de 42 000 bénévoles et sociétaires, contribue au rayonnement des valeurs et de la culture françaises, concourt au prestige de la Légion d'honneur et agit activement sur les terrains de la cohésion sociale sous toutes ses formes, de la transmission et la solidarité intergénérationnelle et du développement de l'esprit civique et patriotique, notamment par des actions auprès de la jeunesse. Engagement, dépassement de soi, fierté, sentiment d'appartenance, cette nouvelle exposition abordera des sujets de société questionnant chacun sur sa relation à l'autre, autant de valeurs ancrées dans l'ADN de la SMLH.



LoisirAlp est une société d'importation fondée en 1982 et située au cœur des Alpes à Thonon-les-Bains. Passionnés de sports de plein air, les fondateurs ont su développer des marques de premier plan pour le plus grand plaisir des montagnards et randonneurs. On peut citer en premier lieu la firme bavaroise de chaussures Meindl, puis Deuter, Ortlieb, Gerber, Silva et d'autres. Très vite, avec ces chaussures, sacs à dos et de couchage, boussoles, couteaux et pinces multi-usages, LoisirAlp a su travailler avec les Forces armées françaises pour trouver des solutions techniques répondant à leurs exigences. LoisirAlp est heureux aujourd'hui de pouvoir soutenir le musée de l'Armée dans la programmation et la réalisation de ses expositions temporaires.



Avec près d'un million de personnes protégées, Unéo a développé sur le terrain une approche unique de la protection sociale. Créée et gouvernée par des militaires, Unéo est la première mutuelle des forces de défense et deuxième de la fonction publique. Référencée par le ministère des Armées depuis 2011, Unéo garantit une protection spécifique, en santé et en prévoyance, aux militaires en activité, en deuxième partie de carrière, réservistes, civils de la Défense, seuls ou en famille, en France comme à l'étranger.

Ce projet a été labellisé par Paris 2024 dans le cadre de l'Olympiade Culturelle



Exposition réalisée avec la participation exceptionnelle de



Partenaires médias :

Visuels disponibles pour la presse



1



2



3



4



5



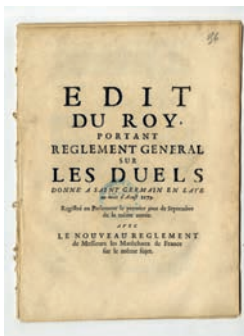
6



7



8



9



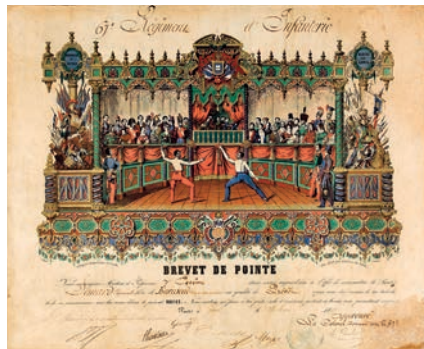
10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



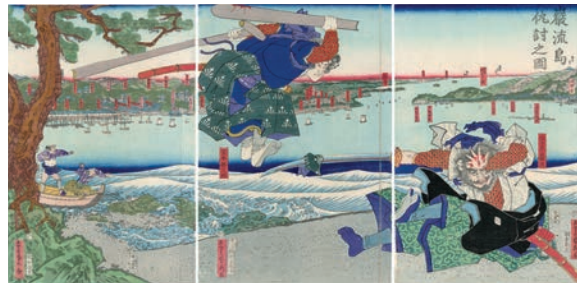
21



22



23



24



25

Légendes et crédits: **1** Alexandre-Auguste Robineau, *Assaut d'armes entre les chevaliers de Saint-George et d'Éon*, 1787-1789 Londres, Royal collection Trust © His Majesty King Charles III 2024 **2** *Sabre de Mensur*, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier **3** Baron Raimund von Stillfried-Rathenitz (1839-1911) *Escrimeurs Kendo*, Paris, musée Guimet - musée national des Arts asiatiques © MNAAG, Paris, Dist. GrandPalaisRmn / image musée Guimet **4** Yan Morvan (1954-), *Photographie de la série Gangs Story*, 2012, France © Yan Morvan **5** Paul Bruno (1874-1968), *Simplicissimus* Jg. 4, n° 52 (24/03/1900), 1900, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier / ADAGP, Paris, 2024 **6** Pierre-Paul Rubens (1577-1640), *Achille vainqueur d'Hector*, 1630, Pau, musée des Beaux-Arts © GrandPalaisRmn / Thierry Ollivier **7** *Tenue d'escrime ayant appartenu à Pierre Guiffroy à l'école de Saint-Cyr*, vers 1920, France, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier **8** Charles Le Brun (1619-1690), *La Fureur des duels arrestée*, vers 1674-1689, France, Paris, musée du Louvre, département des Arts Graphiques © GrandPalaisRmn (musée du Louvre) / Thierry Le Mage **9** *Édit du Roy, portant règlement général sur les duels*, 1679, Le Pré-Saint-Gervais, Archives de la Préfecture de Police © Archives de la Préfecture de Police de Paris, DB 156 **10** Arthur Rackham (1867-1939), *Le roi Arthur*, 1993, Royaume-Uni, Paris, BnF, département littérature et art © BnF, Dist. GrandPalaisRmn / image BnF / Éditions Corentin juillet 1993 **11** Miguel de Cervantes Saavedra (1547-1616), *Les Aventures du fameux chevalier Don Quixot de la Manche et de Sancho Pansa*, 1650, France, Paris, BnF, département estampes et photographies © BnF, Dist. GrandPalaisRmn / image BnF **12** *Tunique modèle 1922 d'adjudant-chef (maître d'escrime) d'infanterie*, France, vers 1922, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier **13** *Brevet de prévôt délivré au Caporal Guépard, du 67^e Régiment d'Infanterie*, France, 1857, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Anne-Sylvaine Marre-Noël **14** *L'Escrime et le Tir*, n°95, août 1929, Paris, BnF, département littérature et art © Bibliothèque nationale de France **15** *Masque de duel olympique au pistolet*, vers 1908, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Anne-Sylvaine Marre-Noël **16** Dirk Langendijk (1748-1805), *Rixe sous une tente dans un campement militaire*, 1795, Pays-Bas, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier **17** Jean-Baptiste Lesueur (1749-1826), *Duel de Charles de Lameth et du marquis de Castries, le 12 novembre 1790*, France, Paris, musée Carnavalet - Histoire de Paris **18** Nicolas Noël Boutet (1761-1833), *Coffret de pistolets attribués à Fournier-Sarlovèze*, vers 1800, France, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier **19** *Paire d'épées jumelles*, vers 1600, Italie, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau **20** *Le Pont-Neuf, vu de l'entrée de la place Dauphine, le quai Malaquais avec le collège des Quatre-Nations, la Grande Galerie et le Louvre*, vers 1665, Paris, musée Carnavalet CCo Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris **21** *L'Assiette au Beurre n° 304 (26/01/1907): le duélodrome*, 1907, Coll. part. V. Mouraret © Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Anne-Sylvaine Marre-Noël **22** D'après Johann Liechtenauer (mort en 1389), *Traité de combat*, 4^e quart du xv^e siècle, Paris, Musée de Cluny - Musée national du Moyen-Âge © GrandPalaisRmn (musée de Cluny - musée national du Moyen Âge) / René-Gabriel Ojeda **23** Théophile Gautier, *Magdeleine de Maupin*, 1834, Paris, Bibliothèque de l'Institut de France © Bibliothèque Mazarine **24** Utagawa Sadahide (1807-1873), *Vengeance à Ganryū-jima*, 1865, MFA de Boston © 2024 Museum of Fine Arts, Boston **25** Jean de Paleologu, dit Pal (1855-1942), *Affiche pour les Concours internationaux d'escrime de l'Exposition universelle de 1900*, Nice, musée national du Sport © François Fernandez Nice - ADAGP, 2024

Musée de l'Armée - Invalides

Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée propose de parcourir, sur 15 000 m², l'histoire de France à travers le fait militaire et guerrier. À la fois musée d'histoire, de beaux-arts et de sciences et techniques, l'institution, créée en 1905, conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde, soit près de 500 000 pièces (uniformes, armes, armures, dessins, peintures, photographies etc.), de l'âge du bronze au XXI^e siècle. Elle propose également au public de découvrir le célèbre Dôme des Invalides, abritant le tombeau de Napoléon I^{er}. Avec 1,2 million de visiteurs annuels, le musée de l'Armée est l'un des musées parisiens les plus fréquentés.

Humaine et incarnée, parfois exaltée, souvent douloureuse, l'histoire militaire s'envisage aujourd'hui dans ses réalités politique, sociale, culturelle, géographique ou économique et s'ouvre à de nouveaux questionnements. Porté par cette conviction, le musée de l'Armée a engagé un grand programme d'extension et de transformation. À l'horizon 2030, le projet MINERVE verra ainsi l'ouverture de 4 nouveaux parcours permanents : « L'Hôtel des Invalides : entre histoire et mémoires » ; « Forces armées et engagements militaires de la France » ; « Colonisation, décolonisation : une histoire en partage » ; « Après 1945 : de la Guerre froide à nos jours ». À travers lui, le Musée a l'ambition de devenir le musée d'histoire mondiale de la France à travers le fait militaire et guerrier, selon une approche globale et résiliente, attentive aux interactions de notre pays avec le monde et donnant la place et la parole à l'altérité. Fidèle à sa vocation civique, le musée de l'Armée affirme ainsi sa volonté d'offrir des clefs de compréhension à tous les publics sur l'état du monde et son évolution, assurant le lien entre passé, présent et avenir.

Retrouvez toute la programmation de l'exposition :



Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle 75007 Paris
01 44 42 38 77
musee-armee.fr

Accès

- Ⓜ Ligne 8 – La Tour-Maubourg
- Ⓜ Ligne 13 – Invalides
- Ⓜ RER C – Invalides

Horaires

Tous les jours de 10 h à 18 h
Nocturne le premier vendredi de chaque mois de 18 h à 22 h
Le Musée est fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Tarifs

Billet unique (expositions temporaires et collections permanentes)

- ▶ 15€ Tarif plein
- ▶ 12€ Tarif réduit
- ▶ Gratuit moins de 18 ans
- ▶ 5€ 18-25 ans (ressortissants ou résidents UE) pour les expositions temporaires
- ▶ 12€ Tarif groupe (à partir de 10 personnes)
- ▶ 10€ Tarif unique en nocturne
- ▶ 5€ Guide numérique - Disponible en 5 langues -

Durée 1h 45 - En vente aux caisses du Musée et sur la billetterie en ligne : musee-armee.fr

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2023

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés
Consultez le site : musee-armee.fr

Réservations

Billetterie en ligne : musee-armee.fr
Groupe : groupes@musee-armee.fr

Visites guidées

Familles, scolaires et étudiants : jeunes@musee-armee.fr
Adultes : contact@cultural.fr – 08 25 05 44 05

Suivez-nous!



#Duels



Alexandre-Auguste Robineau,
Assaut d'armes entre les chevaliers
de Saint-George et d'Éon (détail), 1787-1789
Londres, Royal Collection Trust /
© His Majesty King Charles III 2024

Visuel de 4^e de couverture:
Illustration Arthur Sotro, Paris 2024



Contact presse

Agence alambret communication

Marion Gales | musee-armee@alambret.com

01 48 87 70 77

